



Offre de contrat post-doctoral dans le cadre du projet
« Analyser le collectif dans les processus de création musicale »
(Sorbonne Universités, programme Emergence, année 2016-17)

Laboratoires : IReMus & STMS

Durée : 10 mois

Date : 1^{er} septembre 2017 – 30 juin 2018

Profil : Analyse des processus créateurs en musique

Salaire mensuel : 2131 € net

Le projet « Analyser le collectif dans les processus de création musicale » [ALCOLL] vise à rendre compte de processus créateurs en musique par-delà l'opposition supposée entre individuel et collectif (et, par là-même, entre musicologie et sciences humaines et sociales). Qu'est-ce qui, dans un travail musical donné, tient du particulier et qu'est-ce qui tient du général ? Qu'est-ce qui relève en propre de la participation de tel ou telle à l'action créative ? C'est ce dont le projet ALCOLL se propose de prendre la mesure en revisitant des données issues d'observation de situations de création musicale (composition, improvisation, interprétation), grâce à la coopération de chercheurs aux approches complémentaires : Hyacinthe Ravet, professeure à l'Université Paris-Sorbonne, chercheuse à l'Institut de recherche en musicologie (IReMus), porteuse du projet ; Nicolas Donin, chercheur au laboratoire STMS (Ircam-CNRS-UPMC), responsable de l'équipe Analyse des pratiques musicales, responsable scientifique partenaire ; Clément Canonne, chargé de recherche au CNRS, membre de l'équipe Analyse des pratiques musicales, laboratoire STMS.

Les tâches du post-doc seront : la constitution d'une revue de littérature discutée collectivement pendant le 1^{er} trimestre du projet et aboutissant à des catégories d'analyse du collectif dans les processus créateurs ; le test de ces catégories sur plusieurs échantillons des corpus des membres du projet (2^e trimestre) ; la réalisation d'une étude de cas sur un corpus sélectionné parmi les précédents en fonction de la richesse des paramètres d'analyse qu'il permet de mobiliser (3^e trimestre) ; la contribution aux séminaires des trois organisateurs du projet ; la co-organisation d'une rencontre finale rassemblant plusieurs auteur.e-s discuté.e-s dans le projet (pendant les 10 mois) ; la rédaction d'un article soumis à une revue musicologique à comité de lecture.

Il est attendu du·de la candidat.e des compétences en musicologie et sciences humaines, ainsi que des capacités d'analyse de données de nature diverse (analyse musicale, analyse de données ethnographiques, analyse d'entretiens...). Le·la candidat.e aura soutenu récemment une thèse de musicologie (ou de sciences humaines portant sur la musique) mobilisant un corpus original de données, interrogeant les processus créateurs en musique.

Date limite de candidature : 28 avril 2017.

Le dossier de candidature comprendra :

- un CV détaillé avec publications
- le rapport de soutenance
- une lettre d'intention de 2 à 3 pages décrivant l'apport de la thèse à l'étude des processus créateurs, les principales références théoriques mobilisées, le ou les corpus susceptible(s) d'être mis à profit dans le cadre du post-doc.